

# Certificat d'aptitude au commandement à la petite pêche (CACPP)

RNCP21071 · RNCP · Publiée

## L'essentiel

|                         |                                                      |
|-------------------------|------------------------------------------------------|
| Niveau de qualification | Niveau 3                                             |
| Sigle                   | Autre — Autre certification professionnelle de droit |
| Code(s) NSF             | 213                                                  |
| Formacode(s)            | 21352, 21340                                         |
| Code(s) ROME            | A1406, I1605                                         |
| Type d'enregistrement   | Enregistrement de droit                              |

## Certificateur(s)

Ministère chargé de la mer  
<http://www.formation-maritime.fr>

## Résumé de la certification

### OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

### ACTIVITÉS VISÉES

Le certificat d'aptitude au commandement à la petite pêche (CACPP) est délivré aux marins qui répondent aux conditions de formation et d'expérience en mer pour être en mesure d'assurer en toute sécurité et dans le respect des réglementations existantes la conduite d'un navire de pêche ainsi que les opérations de pêche.

Le CACPP est un brevet polyvalent permettant à son titulaire d'exercer comme capitaine, second capitaine et officier chargé du quart à la passerelle sur des navires de moins de 9 mètres armés à la petite pêche c'est-à-dire ne s'absentant du port que pour une durée inférieure ou égale à 24 heures, et/ou comme mécanicien dès lors que la puissance propulsive est inférieure à 160 kW.

### COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le titulaire du CACPP est responsable de l'expédition maritime et de la conduite des opérations de pêche.

Il doit :

- savoir manoeuvrer en toute circonstance et en toute sécurité le navire,
- comprendre les documents nautiques de base et déterminer la position du navire en utilisant les outils nécessaires,
- être capable de gérer un incident majeur à bord du navire et être sensibilisé à la sécurité des personnes,
- connaître la réglementation des pêches maritimes et la réglementation visant à la protection de l'environnement marin,
- utiliser les techniques locales de pêche, traiter les captures,
- être capable de gérer son entreprise maritime,
- être capable de communiquer par radio VHF (very high frequency).

## Secteur d'activité et type d'emploi

### SECTEURS D'ACTIVITÉS

Navires armés à la petite pêche (navigation inférieure à 24 heures), de longueur inférieure à 9 mètres et de puissance propulsive modérée (inférieure à 160 kW).

#### TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Capitaine, second capitaine et officier chargé du quart passerelle, chef mécanicien.

#### RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Toute fonction exercée à bord d'un navire professionnel à la pêche fait l'objet d'une réglementation particulière établie par le ministère en tenant compte des dispositions européennes concernant les professions réglementées.

Le capitaine d'un navire est un marin. La profession de marin est une profession réglementée conformément aux articles L5521-1, L5521-2 et suivants du code des transports.

Préalablement à l'entrée dans la profession de marin et dans un établissement d'enseignement ou de formation agréé, il est requis un examen médical obligatoire devant un médecin des gens de mer.

## Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

|                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|--------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Tension de recrutement (DARES 2024)</b> | Très élevée (5/5)                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| <b>Facteurs principaux</b>                 | Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi                                                                                                                                                                                                                   |
| <b>Salaire médian (mensuel)</b>            | 2 189 €                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <b>Diplôme le plus fréquent</b>            | Bac général, technologique, professionnel ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (27 % des actifs en emploi)                                                                                                                                                                      |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>     | A3X90 — Cadres et maîtres d'équipage de la marine · tension 5/5 (Très élevée)<br>G0A40 — Ouvriers de la maintenance générale et mécanique · tension 5/5 (Très élevée)<br>G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle · tension 5/5 (Très élevée) |
| <b>Projets de recrutement (BMO 2026)</b>   | 18 304                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <b>Jugés difficiles à recruter</b>         | 68 %                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| <b>Emplois saisonniers</b>                 | 9 %                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>     | A3X90 — Cadres et maîtres d'équipage de la marine<br>G0A40 — Ouvriers de la maintenance générale et mécanique<br>G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle                                                                                     |

## Voies d'accès

#### MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, VAE

#### PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

#### COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury est présidé par un cadre A des corps civils ou militaires ayant une expérience dans le domaine maritime. Il est composé d'enseignants et de membres de la profession intéressée par le titre de formation.

#### COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury est présidé par un cadre A des corps civils ou militaires ayant une expérience dans le domaine maritime. Il est composé d'enseignants et de membres de la profession intéressée par le titre de formation.

#### COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury est présidé par l'inspecteur général de l'enseignement maritime. Il est composé d'enseignants et de membres de la profession intéressés par le titre de formation.

#### ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

## Liens avec d'autres certifications

#### NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP25963

## Pour plus d'informations

#### Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/21071/>